



Représentants Patronaux: MDT Président de Commission, Philippe GILLES Directeur des Affaires Sociales de la FNAM assisté de Mme Myriam ALCANDRE.

Organisations Syndicale: CFDT, CGT, CGC, FO, UNSA

Point 1)

Diag Active : Intervention d'Erika GAUBERT – AKTO pour présenter le projet :

Dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent un appel à projet, publié par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) début juin 2020, nous a été présenté afin de faire un diagnostic et mener des actions à destination des branches professionnelles.

S'inscrivant dans un plan global d'accompagnement d'AKTO pour les branches professionnelles, pour les entreprises et pour les salariés.

(FNE, formation, prestation d'accompagnement RH, promotion de l'alternance...)

Les 12 branches professionnelles rassemblées autour de ce projet sur le principe et sous réserve d'une validation paritaire sont : (*)

- Commerce de gros
- Enseignement privé sous contrat
- Exploitation forestière et scierie
- Formation professionnelle
- Chaîne de cafétéria et assimilés
- Hôtel, café, restaurant
- Restauration collective
- Restauration rapide
- Prévention-sécurité
- Propreté
- Transport aérien
- Travail mécanique du bois

+ Travail Temporaire (projet parallèle)

Afin d'établir un diagnostic/action, un prestataire externe interviendra auprès des branches pour :

1/ Evaluer l'impact de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques en matière d'emplois et de compétences, pour chacune des branches participantes au projet. L'impact sera étudié à court, moyen et long terme et comprendra un focus sur les ressources humaines. Cette analyse devra également permettre de distinguer si l'impact de la crise est différent selon les activités d'une branche et d'un territoire à l'autre.



2/ Anticiper les besoins en emplois et en compétences en lien avec la relance et la reprise et les outils associés pour les mettre en œuvre et examiner la disponibilité de la main d'œuvre et des compétences, et le cas échéant les conditions pour élargir les pratiques de recrutement.

3/ Accompagner les branches à définir un plan de sortie de crise et de relance. Ce plan d'actions devra être précis et opérationnel (étapes, modalités, acteurs, coût potentiel, ...) de façon à décliner par territoire et par famille de métiers les actions prioritaires.

4/ Capitaliser sur l'ensemble des accompagnements de branches de façon à faire ressortir les points communs entre certaines branches et les actions qui pourraient être menées en interbranches/filières en établissant une cartographie permettant de nourrir et d'enrichir le débat paritaire sectoriel.

Ainsi, la démarche globale de ce diagnostic-action devra :

- prévoir d'interroger les partenaires sociaux de la branche sur leur vision post-crise sanitaire, leurs attentes.
- s'appuyer sur les ressources existantes (études prospectives, enquêtes, données territoriales, actualités presse...) pour alimenter la réflexion du prestataire,
- permettre d'établir un questionnaire-type servant de trame aux différents entretiens qui seront menés.
- sonder des chefs d'entreprises, en définissant au préalable un panel représentatif de la branche prenant en compte la taille des entreprises, la répartition géographique (à déterminer avec chaque branche)...
- Ces diagnostics-actions auront une durée moyenne de 40 à 50 jours selon les besoins chaque branche.

A noter :

En complément de la refonte de l'offre de diagnostic AKTO sur une plateforme dématérialisée, les données collectées pourront alimenter la démarche prospective de la branche.

Calendrier prévisionnel et le suivant :

Septembre à novembre 2020 : sélection des prestataires.

Novembre 2020 à février 2021 : réalisation des diagnostics-actions auprès des branches professionnelles et refonte de l'ingénierie de diagnostics.

Février à juin 2021 : accompagnement à la mise en œuvre des plans d'actions et déploiement du diagnostic refondu.

Juin à décembre 2021 : communication sur les résultats obtenus à l'issue des diagnostics et des plans d'accompagnement.



Point 2)

Point d'actualité :

Dans le cadre des actualités du secteur, il nous a été présenté le trafic des aéroports Français des derniers mois en comparatif de 2019 :

- - **81%** entre le 1^{er} mars et le 31 aout, soit 87 millions de passagers en moins.
- Estimation 2020 sur l'année : **entre - 65 % et - 70 % sur l'année.**
- Sur l'Europe baisse du trafic : - **69 % pour l'année 2020 et - 48 % pour 2021**(prévisions)

Ces chiffres nous indiquent une situation excessivement préoccupante sur l'activité du secteur et notamment avec l'absence d'engagement client pour les mois à venir. La bonne nouvelle concerne, la prolongation de l'activité partielle jusqu'à la fin de l'année pour les personnels des aéroports.

Pour ce qui est de l'emploi, selon certaines sources, 12000 postes devraient être supprimés dans les entreprises et le retour à une activité similaire à 2019 ne reviendrait pas avant 2024/25. Plusieurs voix se sont exprimées afin que des démarches au niveau de la FNAM aient lieu auprès des pouvoirs publics pour qu'un nouveau soutien économique et spécifique soit trouvé. La taxation du transport aérien et notamment le projet d'éco taxe qui a été écarté a fait l'objet d'échange mais également sur l'évolution du prix du billet à prix coûtant pour éviter l'agressivité des compagnies low cost. La question sur le nombre d'emploi menacé à été soulevé, mais les autorités de la FNAM n'ont pas suffisamment d'éléments pour pouvoir nous donner des chiffres précis.

Point 3)

Projet Emploi et Formation : EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences)

Le projet d'EDEC a été transmis aux OS pour amendements avant le dépôt qui était le 25 septembre. Celui-ci est actuellement analysé par la DGAC et passera ensuite en commission. Ce projet est lié à celui de Diag Active présenté ci-dessus puisque les actions de mise en œuvre seront corrélées aux diagnostics de ce dernier. Le coût du projet est estimé à environ 1 M€ avec une demande de participation de l'état à hauteur de 50% en fonction des actions. Le reste du budget sera financé dans le cadre de l'observatoire des métiers d'AKTO. La réponse nous sera communiquée d'ici fin octobre avant d'enclencher les différentes actions.

Jean-François PICARD